



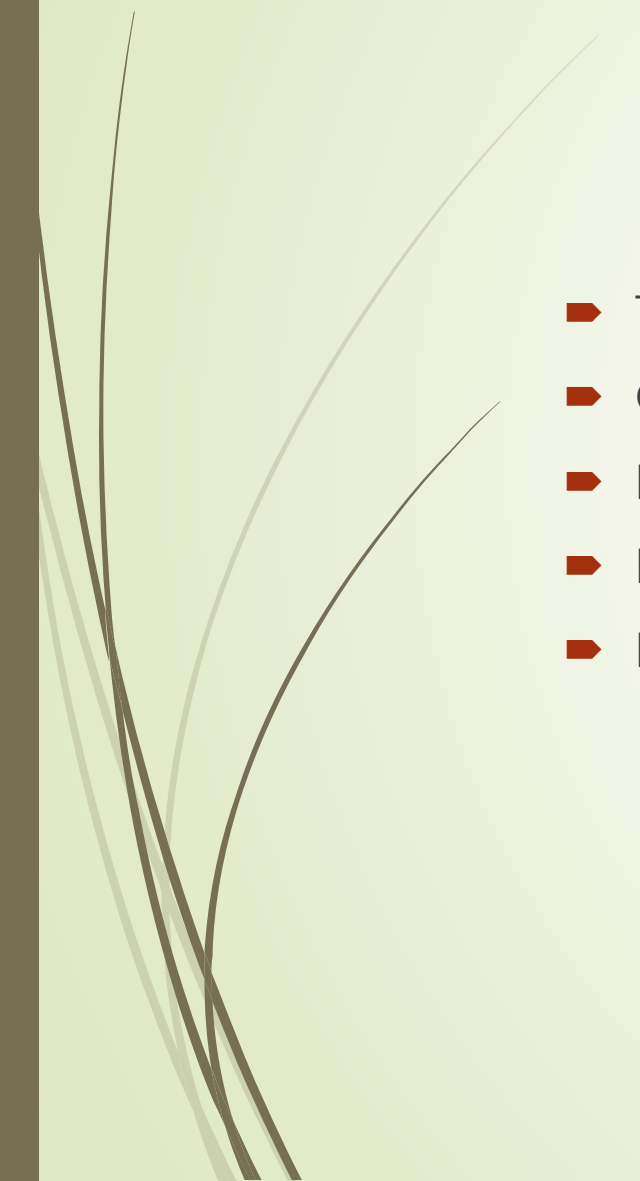
Les tables de successions et absences

Après-midi d'échanges généalogiques du 22 septembre 2026

Centre des mémoires Archives départementales de Meurthe et Moselle



Tables de successions et absences

- ▀ Tables alphabétiques
 - ▀ Constituées par les receveurs de l'enregistrement
 - ▀ Par bureau
 - ▀ Destinées à recenser les individus décédés ou déclarés absents
 - ▀ Pour des raisons fiscales
- 



Informations

- Selon les périodes
- Identité, profession, domicile, date précise du décès, situation de famille
- Date d'enregistrement des inventaires après décès, vente de meubles, tutelles, ..
- Surtout date de la déclaration de succession avec un numéro d'ordre.
- Ou date du certificat constatant « que le défunt ne possédait aucun actif »

ARCHIVES EN LIGNE

Archives en ligne



Registres paroissiaux et d'état civil



Vous ne trouvez pas l'acte que vous
cherchez

Historique des actes

Tabellions de Lorraine

Listes nominatives de recensement de
population

Plans cadastraux napoléoniens de Meurthe-
et-Moselle

Tables de successions et absences

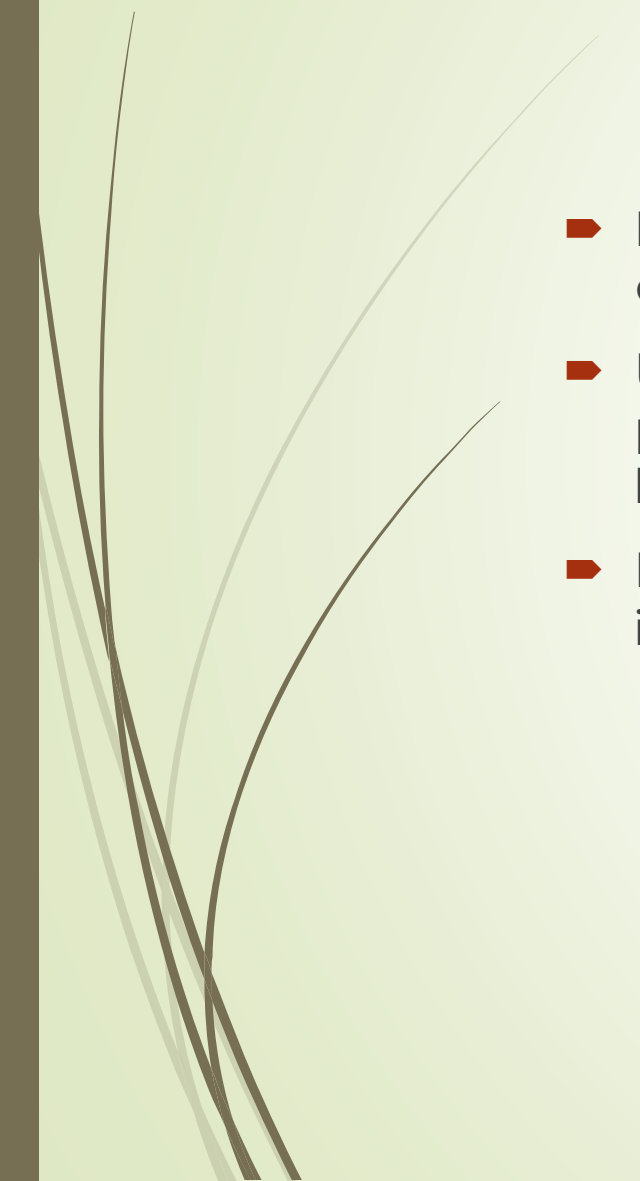
Registres matricules militaires

Chancellerie de Lorraine, règne de René II :
registres des lettres patentes

Rapport André Jean-Faure



Archives des départements proches

- Les tables de successions et absences existent-elles pour les départements de Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin qui sont de droit local ?
 - Une recherche sur le site des Archives d'Alsace, site de Strasbourg, répond positivement à cette question, les tables sont numérisées. Par exemple pour le bureau de Strasbourg, de 1851 à 1968.
 - Elles ne sont pas encore numérisées pour la Meuse, la Moselle et les Vosges, il faut se déplacer en salle de lecture.
- 

Tables de successions et absences AD54

- Explications très claires « les tables de successions et absences.pdf »
- Bureaux d'enregistrement

Bureaux d'enregistrement de Meurthe-et-Moselle, historique

Liste, par cantons, des bureaux d'enregistrement avec indication extrêmes de leur fonctionnement et communes s'y rattachant, quand l'information est connue

Allamps :

- 1791-an III : bureau de Vannes-le-Châtel
- an IV-an XII : bureau d'Allamps
- après l'an XII : bureau de Colombey

Amance :

- 1791-1809 : bureau d'Amance
- après 1809 : bureau de Nancy

Arracourt : canton créé en 1873

- Depuis 1873 : bureau de Lunéville

-Arracourt
-Athienville
-Bathelémont-les-
Bauzémont

-Bézange-la-Grande
-Bures
-Coincourt
-Juvrecourt

-Réchicourt-la-Petite
-Xures

Données numérisées

- Période 1849 – 1945, projet de numérisation jusqu'en 1968 (sera disponible vers 2018)
- Recherche par commune, exemple de Pulligny

Date	Commune	Bureau	Cote	Images
1859-1868	Pulligny	Vézelise	3 Q 9524	 (161 images)
1868-1875	Pulligny	Vézelise	3 Q 9525	 (147 images)
1875-1886	Pulligny	Vézelise	3 Q 9526	 (163 images)
1886-1896	Pulligny	Vézelise	3 Q 9527	 (143 images)
1897-1911	Pulligny	Vézelise	1494 W 129	 (184 images)
1912-1922	Pulligny	Vézelise	1494 W 130	 (206 images)
1923-1938	Pulligny	Vézelise	1494 W 131	 (225 images)

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT d

Meurthe et Moselle

BUREAU d

Vogélie

TABLE ALPHABETIQUE

DES

SUCCESSIONS ET DES ABSENCES.

La présente Table, contenant *deux* feuillets, a été remise par le Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, soussigné, au Receveur de l'enregistrement à *Bahon*, pour servir à porter l'extrait des actes de décès et des jugements de déclarations d'absence, ainsi qu'à faire mention : 1° des inventaires; 2° des ventes de meubles après décès; 3° des renoncements à succession, communauté ou legs; 4° du paiement des droits de successions, dons ou legs.

Cette Table, destinée à former un rôle-matrice des décès et absences, ne devra contenir aucune mention de poursuites; à défaut de déclaration dans le délai prescrit, les successions présentant un actif seront seules relevées sur le Sommier des découvertes et droits certains dont le numéro sera indiqué dans la colonne réservée à cet effet. Quant aux autres successions, les Receveurs réclameront aux maires, dans le plus bref délai, des certificats faisant connaître si le défunt a laissé des biens meubles ou immeubles; lorsque ces certificats seront négatifs, ils se borneront, après en avoir contrôlé l'exactitude au vu du Répertoire général et des autres documents du bureau, à faire mention de leur date sur la Table, dans la colonne à ce destinée. La consignation au Sommier des découvertes n'aura lieu que dans le cas où il résulterait soit du certificat du maire, soit de recherches faites par le Receveur, que la succession comprend un actif.

Lorsqu'une déclaration aura été faite, ou que des inventaires, des ventes de meubles, ou autres actes relatifs à une succession, auront été enregistrés avant que les notices de décès soient parvenues au bureau, le Receveur devra toujours relever le décès ou l'absence sur la présente Table; mais, en consignant les notices de décès, il fera les vérifications nécessaires pour éviter de relever deux fois le même décès ou la même déclaration d'absence.

Tous les décès arrivés dans l'arrondissement du bureau et toutes les déclarations d'absence qui y auront été enregistrées devront être relevés sur la présente Table, lors même que les individus décédés ou absents auraient eu leur domicile ou que les biens par eux délaissés seraient situés dans l'arrondissement d'un autre bureau; la date du renvoi de l'article devra être mentionnée dans la colonne ouverte à cet effet.

Les Receveurs doivent se concerter avec les maires pour obtenir, s'il est possible, de ces magistrats municipaux, que l'obligation de souscrire dans le délai prescrit la déclaration des valeurs héréditaires soit rappelée verbalement aux héritiers, au moment de la rédaction des actes de décès. (*Instr.* n° 2493, § 2.)

A

Nancy

le

22 Octobre 1886.

TABLE des

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ASSENTS. AUCUNEMENT.

NOM	SOMME	PRÉNOM	PROFESSION	LIEU DE NAISSANCE	ÂGE	DATE DE DÉCÈS	NOM DE LA VILLE	NOM DE LA VILLE	NOM DE LA VILLE
169	Pigeon	Charles François	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
170	Pigeon	Jean Joseph	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
171	Pigeon	Antoine Louis	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
172	Pigeon	Marie	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
173	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
174	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
175	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
176	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
177	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
178	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
179	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
180	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
181	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
182	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
183	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
184	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
185	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
186	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
187	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
188	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
189	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
190	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
191	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
192	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800

Successions et Absences.

NOM	SOMME	PRÉNOM	PROFESSION	LIEU DE NAISSANCE	ÂGE	DATE DE DÉCÈS	NOM DE LA VILLE	NOM DE LA VILLE	NOM DE LA VILLE
193	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
194	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
195	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
196	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
197	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
198	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
199	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
200	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
201	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
202	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
203	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
204	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
205	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
206	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
207	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
208	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
209	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800
210	Pigeon	Antoine	1 p	1800 à Paris	1800	1800	1800	1800	1800

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ALPHABÉTIQUEMENT.								INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent est célibataire, [veuf ou marié, et s'il a des enfants.	RENONCIATION À SUCCESSION, legs ou communauté. — Date et lieu de l'enregistre- ment.
NUMÉROS d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DU DÉCÈS. — Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents du lieu du décès.	ÂGES.	DATES DES DÉCÈS, de l'envoi en possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des décès des militaires.			

INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES. — Date de l'enregistre- ment.	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif, ou NUMÉRO de consignation au sommier.	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non alphabétiquement).	RÉPERTOIRE GÉNÉRAL en ce qui concerne le décédé.		RENOIS FAITS OU REÇUS.	OBSERVATIONS. — Mentionner notamment les renou- vements fournis par les notaires décès sur la consistance des succes- sions.
DATE de l'enregistre- ment.	MONTANT de l'évaluation.					Vol.	Cass.		

170	Bayon	Jean Joseph	curé	Houdreville	29/10/92	apt. Jean Bellet Pugny
171	Pigot	Anne Marie Marie	jeune	Houdreville	6/11/92	apt. P. P. P.
172	Bayard	Mme	1. p.	Houdreville	30/11/92	celui.
173	Fraun	Marguerite	religieuse	Vijay	30/11/92	celui.
174	Berdot	Louis Philippe	noir	- S. -	6/11/92	St. Louis

[illegible]

Plusieurs sites généalogiques ont relevé ces tables

➡ FILAE

Etat-Civil

Etat-Civil

Naissances

Mariages

Décès

Autres Sources

Fonds Andriveau - Mariages à Paris (1613-1805)

Tables des successions et absences

Paris : actes reconstitués de l'état civil (XVIe - 1859)

Etat-Civil reconstitué de Paris (1798-1860)

Etat-civil "européen" - Algérie (1830-1904)

Fichier des décès (INSEE)

Avis de décès

Registres journaliers d'inhumation des cimetières parisiens

Actes Notariés

Actes Notariés du bas-Languedoc (1300-1790)

Cadastres - Béziers (1300-1800)

Cadastres - Montauban (1400-1800)

Exemple de recherche

PETITCOLAS Marie Félicité

Conjoint

• FEY Jean Victor Henri

±1852 - 1934

✓ Décès

1934

Pulligny, Meurthe-et-Moselle

Tables des successions et absences - Archives
de Meurthe-et-Moselle



✓ Naissance

1852

PETITCOLAS Marie Félicité

Conjoint

• FEY Jean Victor Henry (1850 - 1917)



Cité dans

Enregistrement

1917

Rôle : Conjoint

Tables des successions et absences - Archives
de Meurthe-et-Moselle





Geneanet

- A ouvert récemment l'indexation collaborative des tables de successions et absences

Période non numérisée



RECHERCHE DU BUREAU
D'ENREGISTREMENT À LA DATE DU
DÉCÈS



ENSUITE, LA RECHERCHE EST LA
MÊME.

